

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 décembre 2014

Nouvelles fiches variétales : les fiches Variétés et Porte-Greffe Cerise et Variétés Abricot sont en ligne sur www.ctifl.fr

Les progrès liés aux nouvelles variétés fruitières sont réels et l'innovation variétale doit être mise à profit pour accompagner les professionnels dans le maintien et l'amélioration de la rentabilité de leurs activités. Afin d'accompagner les producteurs dans leur choix variétal, ainsi qu'au niveau de la conduite et de la connaissance des variétés fruitières, le Ctifl met à leur disposition des fiches Variétés et Porte-Greffe Cerise, et Variétés Abricot, sur son site www.ctifl.fr. Celles-ci viennent compléter les fiches Variétés Pêches et Nectarines déjà en ligne, elles sont accessibles après authentification.

Les informations contenues dans ces fiches sont issues de la synthèse des évaluations pluriannuelles et multisites, réalisées sur l'ensemble des sites du réseau d'évaluation national, Ctifl et stations régionales d'expérimentation, couvrant toutes les zones de productions françaises. Ce réseau est coordonné par le Ctifl.

Régulièrement mises à jour, ces fiches présentent une synthèse des connaissances technico-agronomiques sur l'arbre et la qualité des fruits.

Elles définissent également l'itinéraire technique le mieux adapté à leurs caractéristiques physiologiques : niveau de productivité (rendement, calibre commercialisable, etc.), maîtrise de la conduite, production (récolte, floraison, maturité, coloration, etc.).

Ces fiches sont consultables librement, elles peuvent également être disponibles sous format PDF pour être imprimées, elles seront régulièrement mises à jour.



Pour consulter et télécharger les fiches variétales :

Vous trouverez ces fiches variétales sur le site www.ctifl.fr dans la rubrique « Espace professionnel/Matériel végétal », une simple authentification sur le site permet d'y accéder.

Le centre technique au service de la filière fruits et légumes

Le Ctifl améliore les techniques et développe l'innovation sur toute la filière fruits et légumes, assure le transfert technologique vers les professionnels ; soutient l'efficacité des entreprises par une offre de formations et de services adaptés à leurs besoins ; analyse la filière et les marchés, informe les professionnels, et réalise des publications techniques, économiques et réglementaires utiles ; mène des actions de partenariat avec la recherche, l'enseignement, les familles professionnelles et l'interprofession, en France et à l'étranger ; met en œuvre la certification de plants fruitiers au service de la filière.